

Compte-rendu de conseil d'école n° 3

Participants :

Représentants des parents d'élèves :	
Mme MOREAU	Mme BLUTEAU
Mme CIVEL	Mme PICHON
Mme NIVAUD	Mme GOBIN

Municipalité :	
M. DELAVEAU, Maire	Mme BETAULLOUX, adjointe au Maire

DDEN
Mme MASVEYRAUD

Enseignants	
Mme NOBILE, CP A	Mme COGNAULT, CE2
Mme HAROUT, CE1	Mme PINEAU, CM1
Mme VAUZELLE, CE1-CE2	Mme DAVID, CM1-CM2
	M. MAIGNAN, CM2 et direction

Autres	
Mme DEL RIO, Club Loisirs et Culture	

Excusés	
Mme MARTIN, AESH	Mme TURCAT, AESH
Mme DELAFONT, IEN	Agathe, Méloé, Nathaël, Oscar, Tim, Inaëlle, Pierre, Sarah, délégués élèves
Mme ROCHER, CE2	Mme VAILLANT, CM2
Mme FOULON, CP B	Mmes QUERUEL, ANATOLE, DEGNIEAU, MOREAU représentantes des parents
Mme FROUIN, Cantine	

L'ordre du jour :

Tour de table
Bilan de l'année
Sécurité
Bilan financier
Travaux réalisés et à prévoir
Organisation des élections de représentants de parents 2020-2021
Accueil périscolaire, cantine
Préparation de la rentrée 2020

Relevé des points essentiels et des conclusions de la réunion :

- Tour de table : Présentation des personnes présentes. Mme Betaillouloux siège désormais en tant qu'adjointe au Maire en charge des affaires scolaires.
- Bilan de l'année : Les projets prévus depuis le 2ème conseil d'école n'ont pas pu avoir lieu du fait de la crise sanitaire. Il n'y a donc pas eu de sorties, ni fête, ni spectacle, le projet autour du livre a dû être reporté à l'année prochaine.

Retour sur la crise sanitaire et sa gestion à l'école : appui du questionnaire des DDEN. Des enfants de personnels prioritaires ont été accueillis à l'école tout au long de la crise. Les enseignants volontaires se sont relayés, par binômes, en se regroupant avec la maternelle. La continuité pédagogique à distance a bien fonctionné, tous les enseignants alimentant le site internet régulièrement, certains ont aussi organisé des échanges téléphoniques (conférences, visio...). Ce travail a été particulièrement reconnu par la grande majorité des parents. Il y a eu plus de 500 vues en moyenne chaque jour sur le site (20 à 30 avant le confinement) ! Il faut garder l'habitude de consulter le site internet régulièrement pour avoir des informations, même si la continuité pédagogique à distance est terminée. La reprise depuis le 12 mai s'est bien passée, même si tout le monde regrette que tous les niveaux n'aient pas pu être accueillis. Le protocole sanitaire a été bien respecté, avec l'appui des agents municipaux mis à disposition, et du matériel fourni (gel hydroalcoolique, lingettes désinfectantes...). La reprise totale du 22 juin s'est également bien passée, avec tous les élèves et tous les enseignants présents.

Tout le monde s'accorde à dire que cette période inédite a été particulièrement éprouvante, pour tous (élèves, enseignants, parents, agents...), mais qu'elle a été bien gérée à l'école.

Interrogation par rapport aux horaires de l'école : 8h30-11h30 et 13h30-16h30, pour permettre une pause méridienne allongée afin de mieux gérer les flux à la cantine. Cela sera peut-être à réfléchir l'année prochaine. La question se pose aussi pour un décalage avec les horaires de la maternelle.

Le LSU (livret scolaire) de fin d'année est très fortement perturbé par la crise : les 2ème et 3ème trimestres ont été regroupés en une seule période (qui va de décembre 2019 à juillet 2020). Les compétences travaillées pendant le confinement n'ont pas été évaluées, conformément aux directives. Par ailleurs, il est noté que les évaluations faites avant le confinement ne sont pas forcément révélatrices de ce qu'il reste aujourd'hui, après le confinement. Il faut donc faire attention à la valeur particulière que revêt ce LSU. Ceci est bien entendu exceptionnel et concerne tous les élèves de France. Les enseignants sauront en tenir compte les années qui viennent. Quoi qu'il en soit, tous les enseignants de l'école ont transmis le LSU aux parents, par mail (ou par courrier pour les parents dont l'adresse mail est inconnue). Le LSU version papier est quant à lui inséré au dossier scolaire.

Pendant la 1ère période de l'année prochaine, l'accent sera mis sur la reprise d'un rythme, la méthodologie, les révisions sur les fondamentaux.

Enfin, les élèves de CM2 ont reçu un livre de fables de La Fontaine, dans le cadre de l'opération « Un livre pour les vacances ». Les enseignants ont souhaité marquer le coup en organisant une petite cérémonie de remise, à laquelle la bibliothèque a participé (Claudine a lu quelques fables). La Municipalité était présente. Malheureusement, il n'était pas possible de convier les parents pour le respect des mesures de distanciation.

Par ailleurs, lors du récent conseil école-collège, il a été clairement dit par une professeure d'anglais que les élèves d'Athée ne sont pas en décalage par rapport aux autres élèves de sixième. Le travail en liaison avec le collège, entamé cette année, sera poursuivi l'an prochain. Adaptations pédagogiques prévues également par rapport au contexte « Covid 19 ».

- Sécurité : Il n'y a pas eu de dernier exercice d'évacuation en fin d'année, afin de ne



pas complexifier les mesures sanitaires, ni créer de panique auprès des élèves dans le contexte tendu que nous avons vécu.

La nouvelle municipalité a procédé à une visite des locaux.

Il sera demandé l'an prochain à ce que la commission de sécurité fasse une visite complète, et qu'un rapport soit rendu aux membres du conseil d'école.

- Budget : Le budget municipal a été réduit pour la partie « transport », étant donné qu'il n'y a pas eu de sorties scolaires. Ce budget permettra néanmoins les sorties à la piscine au mois de septembre (selon les consignes en place à cette époque-là).
- Travaux réalisés et à prévoir : 4 nouveaux ordinateurs portables sont venus récemment compléter la classe mobile, ce qui porte celle-ci à 15 postes, ce qui est parfait pour un fonctionnement de classe. Pendant l'été, il est prévu d'installer deux TNI (Tableaux Numériques Interactifs) dans les classes de CM2 et CM1-CM2. Un 3ème devrait compléter le cycle 3 (donc la classe de CM1) dès lors qu'une subvention nationale sera attribuée (plan numérique dont le dossier de l'école est déjà transmis, mais la réponse n'interviendra que fin septembre). Des lavabos seront installés dans les classes n'ayant pas de point d'eau (salles Klimt, Van Gogh et Hokusai). Il est également prévu de repeindre la classe de Mme Pineau, ainsi que de procéder à des petits travaux (quelques réparations de serrures, marquage dans la cour...).
- Organisation des élections de représentants de parents au conseil d'école 2020-2021 : Depuis un an, il est possible de limiter cette élection à un vote par correspondance. Cela fait des années qu'il est constaté que le vote en présentiel est très minoritaire, pour des contraintes d'organisation lourdes. La bascule vers un vote exclusivement par correspondance est soumise à un vote du conseil d'école. Celui-ci, réuni ce jour, valide à l'unanimité le passage au vote exclusif par correspondance à compter des élections de l'année 2020-2021.
- Accueil périscolaire, cantine : Le partenariat entre le périscolaire, l'école et la mairie est apprécié. Pour cet été, il n'y a pas d'opération « vacances apprenantes », mais des sorties sont envisagées. Les contraintes d'accueil strictes sont maintenues (effectifs). Il y a un brassage avec des enfants d'autres communes. RAS pour la cantine.
- Préparation de la rentrée 2020 : Effectifs prévisionnels : 30 CP, 41 CE1, 31 CE2, 41 CM1, 37 CM2. 180 élèves au total, soit une moyenne inférieure à 23 (rappel : la limite de 24 élèves maximum en CP et CE1 doit être respectée).

Répartition retenue :

CP 22 élèves Mme Nobile

CP-CE1 : 19 élèves (7 + 12) Mme Godin

CE1 : 22 élèves Mme Harout

CE1-CE2 : 22 élèves (7 + 15) Mme Vauzelle

CE2-CM1 : 23 élèves (16 + 7) Mme Cognault

CM1 : 24 élèves Mme Nolls

CM1-CM2 : 23 élèves (10 + 13) Mme David

CM2 : 24 élèves Mme Vaillant (1/3 du temps)

Il est fait en sorte que les cours doubles soient « allégés » par rapport aux cours simples.

Mmes Foulon et Pineau et M. Maignan quittent l'école. Il est à signaler que ces départs sont dus uniquement à des opportunités professionnelles. Mmes Godin et Noll arrivent. Personne n'est nommé sur le poste de directeur à l'heure actuelle.

Les listes d'élèves sont constituées, mais, tout comme cette répartition, restent sous réserve de modifications jusqu'à la rentrée. Elles seront affichées dans le panneau d'affichage le jour de la prérentrée.

Les listes de fournitures sont transmises aux élèves à la fin de l'année, et seront publiées



sur le site de l'école. Le matériel sera fourni aux élèves de cycle 2. Un minimum de matériel sera demandé aux élèves de cycle 3 (trousse complète, classeur... pas d'agenda en CM2-celui-ci étant fourni). Pour rappel : le matériel est sous la responsabilité des élèves et n'est pas renouvelé par l'école.

- Mot d'au revoir de M. Maignan et Mme Pineau : remerciements aux parents, agents, enfants, élus...
- Mot de Mme Betailouloux : remerciements à l'équipe au nom des parents élus. Elle rappelle également le vote pour le projet de financement d'une aire de jeux par le conseil départemental : informations sur le site de l'école et/ou en mairie : tous les votes comptent !

Fait à Athée-sur-Cher , le 30 juin 2020.

Le Secrétaire de séance :

Le Président du Conseil d'École

J.-B. MAIGNAN



Ecole Élémentaire Germaine Renauld

Chemin des Dames
37270 ATHEE-SUR-CHER

Tél.: 02.47.50.68.51

ec-athee-sur-cher@ac-orleans-tours.fr